

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE JUILLET 1984

METEOROLOGIE

En juillet, la température relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 19,6 °C, chiffre supérieur de 1,3 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 9 mm de pluie et 293 heures d'insolation, contre 49 mm de pluie et 294 heures d'insolation en juillet 1983.

POPULATION

En juillet, la population résidente du canton a diminué de 227 personnes et se chiffre à 362 100 à la fin du mois. Cette diminution résulte d'une perte migratoire (saisonniers compris) de - 243 (arrivées dans le canton : 1 152, départs : 1 395) et d'un gain du mouvement naturel de 16 (naissances : 269, décès : 253). En une année - du 31 juillet 1983 au 31 juillet 1984 - la population du canton s'est accrue de 3 716 habitants (sans les saisonniers).

MAIN-D'OEUVRE

L'effectif des travailleurs étrangers (sans les internationaux) s'élève, à fin juillet 1984, à 87 747 (juillet 1983 : 83 323), dont 56 872 travailleurs sous permis B ou C (résidents), 7 180 saisonniers (contre 4 386 en juillet 1983) et 23 695 frontaliers. En une année - de fin juillet 1983 à fin juillet 1984 - le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 298, celui des saisonniers de 2 794, celui des frontaliers de 332. A noter, en ce qui concerne les saisonniers, que la forte différence entre juillet 1983 et juillet 1984 est due à un retard qui s'était produit l'an passé dans leur enregistrement.

Le nombre des chômeurs complets inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 1 845 à fin juillet, contre 2 044 un mois auparavant. Le nombre des travailleurs subissant une réduction d'horaire s'est élevé à 12 en juillet 1984 (876 heures chômées), contre 553 en juin 1984 (28 781 heures chômées).

ENERGIE

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en juillet à 140,5 millions de kWh (juillet 1983 : 137,3 millions de kWh) et celle du gaz à 26,5 millions de kWh (juillet 1983 : 24,3 millions de kWh).



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

62 logements, dont 39 villas, ont été autorisés en juillet ce qui porte à 819 le nombre de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 1 146 pour la même période de l'année précédente.

100 logements, dont 13 villas, ont été achevés en juillet, ce qui porte à 1 182 le nombre de logements construits depuis le début de l'année, contre 827 pour la même période de l'année précédente.

PACTES DE RESERVE DE PROPRIETE

En juillet ont été enregistrées 303 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 4 698 millions de francs, contre 290 pactes et 5 070 millions de francs en juillet 1983.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton a atteint à fin juillet 209 563 unités, dont 173 459 autos (juillet 1983 : 202 757 véhicules et 168 805 autos).

Au titre du trafic commercial à l'aéroport de Cointrin, il a été enregistré durant le mois de juillet 6 753 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 453 814 passagers, contre 6 505 mouvements d'appareils et 438 430 passagers en juillet 1983.

Par ailleurs, les paiements (versements au comptant et virements) effectués en juillet par l'intermédiaire de l'office des chèques postaux de l'arrondissement de Genève se sont élevés à 3 720 millions de francs (3 268 millions de francs en juillet 1983).

TOURISME

En juin, 100 336 hôtes (91 888 en juin 1983), dont 89 563 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 260 115, contre 243 778 en juin 1983.

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

Le nouvel indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré une baisse de 0,1 % en juillet et s'élève à 105,4 points. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) atteint 129,5 points en juillet. En douze mois, il a augmenté de 3,8 %.

POURSUITES ET FAILLITES

En juillet 10 469 réquisitions de poursuite (9 335 en juillet 1983) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 44 séquestres, comme un an plus tôt.

Au cours du 2e trimestre 1984, il a été enregistré 160 faillites définitives, dont 135 successions répudiées, contre 166 faillites définitives (dont 115 successions répudiées) durant le trimestre correspondant de l'année précédente.